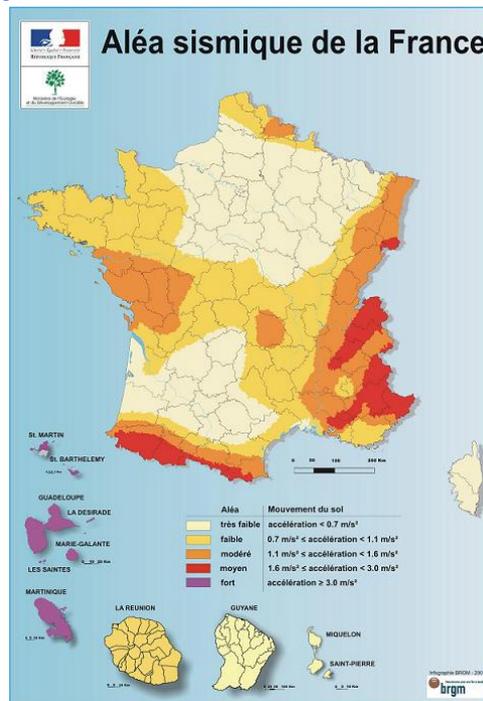


LES RISQUES GEOLOGIQUES POUR L'HOMME

I) Les risques géologiques

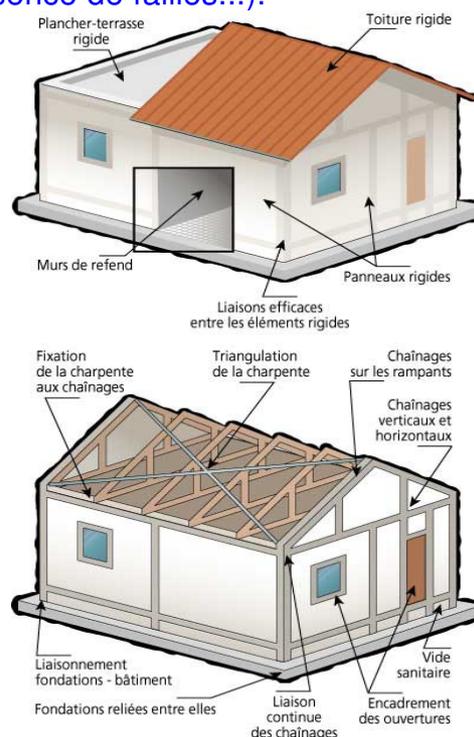
Pour prévenir les risques, l'Homme doit identifier les zones à risques sismiques et volcaniques :

- il recense les séismes et les éruptions volcaniques historiques, note leur fréquence et leur importance ;
- il estime les dégâts humains et matériels possibles en fonction de la densité de population concernée ;
- il établit ensuite des cartes de risques qui signalent les principales zones à risques : Provence, Alpes, Côte d'Azur, Alsace, Pyrénées et Antilles pour le risque sismique, surtout les Antilles pour le risque volcanique.



II) Le risque sismique

Les séismes surviennent sans prévenir mais le risque peut être apprécié en fonction des données historiques et tectoniques (présence de failles...).



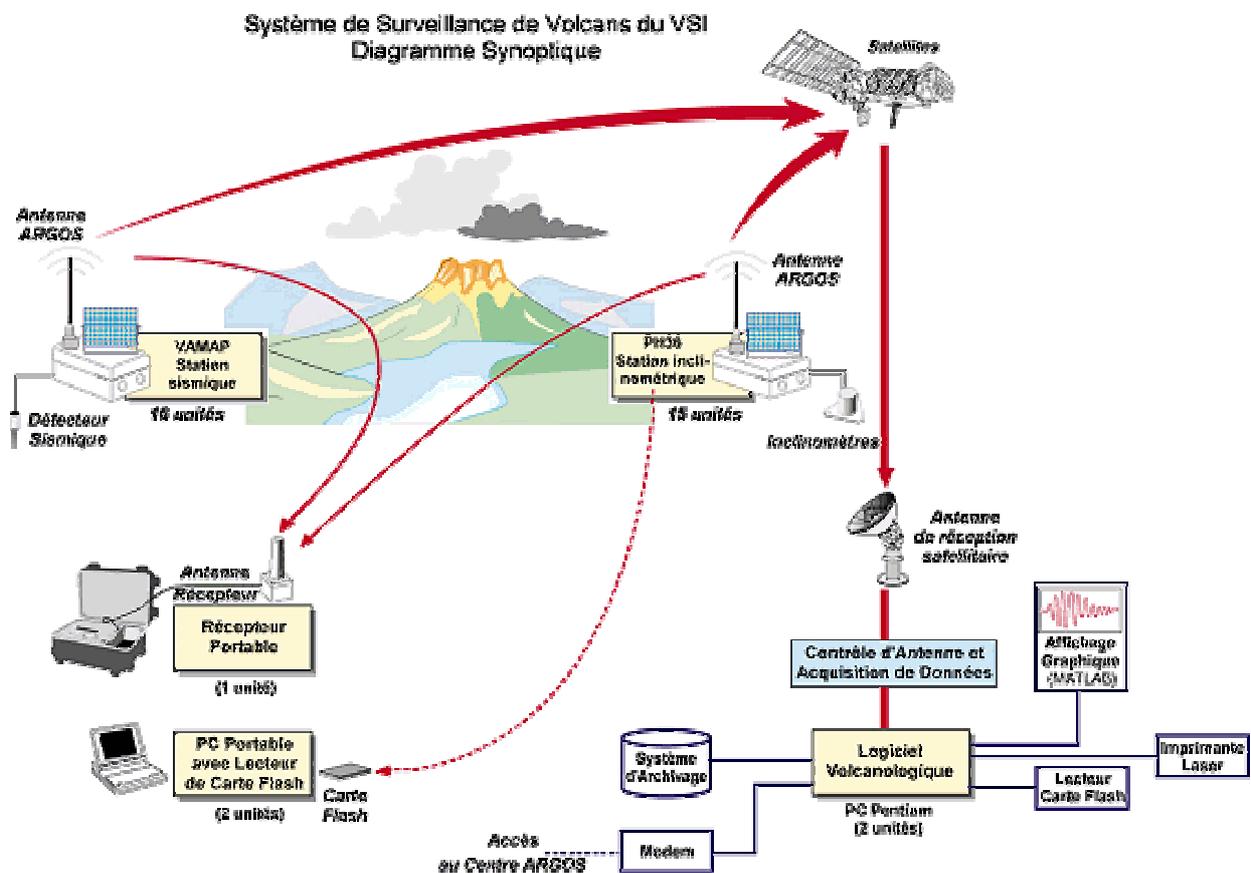
L'Homme ne peut prendre que des **mesures de prévention** : réglementation des normes de construction (constructions parasismiques) et éducation des populations (conduite à tenir en cas de séisme).

III) Le risque volcanique

La prévention du risque volcanique tient compte de la fréquence des éruptions historiques. Certains volcans sont placés sous haute surveillance afin de connaître l'état dans lequel ils se trouvent et de détecter d'éventuels signes précurseurs d'une éruption. On peut ici parler de prévision.

L' évaluation du risque volcanique permet également de prendre des **mesures de prévention** :

- Pour un volcan effusif, les zones pouvant être touchées sont connues : en cas d'éruption, le détournement des coulées est un moyen pour protéger des constructions humaines.
- Pour un volcan explosif, les nuées ardentes peuvent détruire de vastes zones. Les populations doivent donc être évacuées dès les signes annonciateurs.



BILAN

① RECHERCHE DES ZONES À RISQUE



② PROTECTION DES BIENS ET DES PERSONNES

